



**Programme des Nations Unies
pour le Développement**



**Royaume Hachémite de
Jordanie
Ministère de la Justice**

**Programme sur le Renforcement de l'Etat de droit dans les pays arabes
« Projet sur la modernisation des ministères publics »**

**Conférence régionale
Sur
« L'organisation légale des ministères publics »**

**Royaume Hachémite de Jordanie
Hôtel Le Méridien, 13-14 novembre 2007**

Programme

Premier jour - 13 novembre 2007

09:00 – 09:45

Séance d'ouverture : Allocutions de bienvenue

- Rapport par **son altesse** le Ministre de la justice, **M. Sharif Al Zubi**
- Rapport par PNUD-Bureau du pays, **Mme Mona Hider**
- Rapport par by POGAR-Projet sur la modernisation des ministères publics, **Mme Reem Abou Hassan**

09:45 – 10:15

Pause café

10:15- 12:15

Première séance: Le fondement légal du concept et du rôle du ministère public dans les procédures criminelles

- Le rôle des ministères publics au niveau des procédures criminelles dans les différents systèmes de justice criminelle.
- L'origine des pouvoirs attribués aux ministères publics dans les différents systèmes de justice criminelle.

Président de la séance:

- **Son excellence Juge Yousef El Hmoud**, Chef de bureau du procureur général (Jordanie)

Intervenants :

- **M. Pascal Lemoine**, Inspecteur des services judiciaires (France)
- **M. Rosario Aitalia**, Directeur du Département de justice criminelle du Commissaire européen et Conseiller auprès du Parlement italien (Italie)
- **M. Wolfgang Schomburg**, Juge - Chambres d'appel du TPIY et TPIR (Allemagne)
- **Mme Elizabeth Howe**, Conseillère juridique auprès de l'Association internationale des procureurs et poursuivants (Royaume Uni)
- **Dr. Nitham El Majali**, Professeur de droit pénal, Université de Mo'ota (Jordanie)

12:15 – 12:30

Pause café

12:30 – 14:30

Deuxième séance: L'indépendance du ministère public vis-à-vis du pouvoir judiciaire

- Les pouvoirs et fonctions du ministère public et du pouvoir judiciaire : Collaboration et interaction.
- Identification de l'indépendance souhaitée par rapport au pouvoir judiciaire et aux autres pouvoirs: indépendance totale ou indépendance administrative et financière.
- La situation actuelle dans la région arabe.
- Les principes fondamentaux des Nations Unies relatifs à l'indépendance de la magistrature (1985).

Président de la séance:

- **Juge Naji Al Zubi**, Procureur général d'Amman (Jordanie)

Intervenants :

- **M. Nabil Omran**, Vice-président de la Cour suprême et Assistant secrétaire général auprès du Conseil juridique supérieur (Égypte)
- **Juge Jamal Al Zubi**, Membre de la Cour d'appel d'Amman (Jordanie)
- **Juge Mohamed Benalilou**, Chef de la Division des affaires spéciales auprès de la Direction des affaires pénales et des grâces (Maroc)

14:30 – 16:00

Pause déjeuner

16:00 – 18:00

Troisième séance: Les normes régionales et internationales régissant le rôle des procureurs généraux

- Les principes directeurs des Nations Unies applicables au rôle des magistrats du parquet (1990).
- Les principes de Bangalore sur la déontologie judiciaire.
- Les normes régionales régissant la performance et la conduite des procureurs généraux.

Président de la séance:

- **Juge Ali Abou Hjeili**, Membre de la Cour d'appel d'Amman (Jordanie)

Intervenants :

- **Mme Elizabeth Howe**, Conseillère juridique auprès de l'Association internationale des procureurs et poursuivants (Royaume Uni)
- **M. Bernard Leroy**, Conseiller juridique principal auprès de l'Office des Nations Unies contre la drogue et le crime
- **M. Rosario Aitalia**, Directeur du Département de justice criminelle du Commissaire européen et Conseiller auprès du Parlement italien (Italie)

Deuxième jour - 14 novembre 2007

09:00 – 10:30

Quatrième séance: Les expériences internationales concernant le rôle des procureurs généraux

- Le système légal en vigueur au sein des cours criminelles internationales.
- Les pouvoirs et les compétences des procureurs généraux dans les cours criminelles internationales.
- La relation entre l'autorité de poursuite et le juge dans les cours criminelles internationales.

Président de la séance:

- **Juge Jamal Al Zubi**, Membre de la Cour d'appel d'Amman (Jordanie)

Intervenants :

- **M. Reinhold Gallmetzer**, Substitut du procureur en appel auprès du Cabinet du procureur à la Cour Pénale Internationale (CPI)
- **M. Wolfgang Schomberg**, Juge - Chambres d'appel du TPIY et TPIR (Allemagne)

- **Dr. Kamel El Said**, Ancien doyen de la Faculté de droit, Université de la Jordanie (Jordanie)

10:30 – 11:00

Pause café

11:00 – 12:00

Cinquième séance: Les expériences nationales et les moyens d'en profiter

Première partie: *Présentation des expériences*

- Les développements enregistrés par les ministères publics dans les pays concernés par le projet et les défis auxquels ils ont été confrontés.

Président de la séance:

- **Juge Yasseen El-Abdalat**, Procureur général, Cour des délits flagrants

Intervenants:

- **Son excellence Abdel-Megeed Mahmoud**, Procureur général (Égypte)
- **Juge Naji Al Zubi**, Procureur général d'Amman (Jordanie)
- **Juge Roukouz Rizk**, Avocat général auprès du parquet financier (Liban)
- **Juge Abdel Salam Imani**, Procureur du Roi auprès du Tribunal de première instance de Rabat (Maroc)
- **M. Ali Al-Samet**, Procureur général en chef, Circonscription Al-Hadidah (Yemen)

12:00 - 14:00

Deuxième partie: *Table ronde - Discussion*

- L'adoption et le déclenchement des caractéristiques de d'autres systèmes.
- Les amendements possibles à apporter aux lois nationales réglementant l'activité du ministère public.

Modérateur:

- **Juge Khaled M. Ahmad**, Expert régional pour le Projet sur la modernisation des ministères publics

14:00

Discussion et recommandations

14:30

Pause déjeuner